

Accueil péri-scolaire

Mon dossier réservation 2025-2026

Sur internet : du 15 au 28 de chaque mois
www.lesmureaux.fr - Espace famille

En mairie (service relations usagers) :
du 15 au 26 de chaque mois.

Ce dossier de réservation est **obligatoire**
pour effectuer le prépaiement en mairie.
Il devra **être complété**, avant d'être remis
aux agents d'accueil. En cas d'oubli ou de perte,
il devra être téléchargé sur le site internet.
Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis.

Nom : _____

Prénom : _____

Code famille : _____

Restauration ▷ **Accueil de loisirs**
Graderies ▷ **Post études**

Les réponses à vos interrogations



Que se passe-t-il si j'oublie de faire le prépaiement ?

Après le 26 (mairie) ou le 28 (internet) du mois, plus aucune inscription n'est possible, ainsi votre enfant peut se voir refuser l'accès, si le nombre d'animateurs est insuffisant.

Si des places sont cependant disponibles, votre enfant pourra accéder aux activités au **tarif « sans réservation »**.

Exemple : pour une fiche parvenant le 1^{er} février toutes les activités du mois de février se verront appliquer le tarif « sans réservation ».

Dans quelles conditions puis-je annuler ou modifier ma pré-réservation ?

Une fois la pré-réservation enregistrée, elle génère une facture. Ainsi, elle n'est **ni modifiable, ni annulable**.

En cas d'absence pour **raison médicale** ou **événement imprévu** (congés des parents imposés par l'employeur, déplacement professionnel, changement des horaires professionnels), un remboursement sera effectué **sur présentation d'un justificatif** à transmettre (sous 72h) à **la Direction Éducation Enfance ou via l'Espace Famille**. Les absences non justifiées ne seront pas remboursées.



Mon emploi du temps varie souvent, mon enfant fréquentera les activités de façon irrégulière. Je ne connais que quelques dates précises et je devrai certainement en ajouter lorsque le délai sera dépassé. Comment dois-je faire ?

Pour les dates que vous connaissez, suivez **la procédure habituelle de pré-réservation**.

Pour les nouvelles dates à ajouter **une fois le délai passé, la pré-réservation est impossible**. Vous devez alors vous rapprocher directement du Service Relations Usagers, afin de prévenir les accueils concernés, et d'inscrire votre enfant sur la **liste d'attente**. La prestation sera alors **facturée au tarif du quotient familial**, le mois suivant la fréquentation.

Comment puis-je payer ?

Vous pouvez payer en espèces, par carte bancaire, chèque ou prélèvement.



Tarifs 2025 - 2026

Tranches de tarifs / Quotient familial		Restauration scolaire / accueils de loisirs Tarif journalier	Accueils de loisirs Tarif journalier	Garderies Tarif journalier			Études surveillées Tarif mensuel	École des sports Tarif annuel	École du cirque Tarif annuel	Cours de langue à partir de 12 ans Tarif annuel
				12h - 14h	8h - 18h	Préscolaire 7h - 8h30	Post scolaire 16h30 - 19h	Post études 18h - 19h	16h30 - 18h	
Moins de 400	Avec pré paiement	2,65 €	4,00 €	1,70 €	2,30 €	0,95 €	25,40 €	83,60 €	116,60 €	102,00 €
	Sans pré paiement	3,00 €	5,90 €	2,30 €	3,20 €	1,30 €				
De 400 à 699	Avec pré paiement	3,00 €	5,90 €	2,30 €	3,20 €	1,30 €	29,35 €	93,90 €	129,60 €	122,00 €
	Sans pré paiement	3,35 €	8,25 €	2,85 €	3,80 €	1,65 €				
De 700 à 1 000	Avec pré paiement	3,35 €	8,25 €	2,85 €	3,80 €	1,65 €	32,80 €	100,59 €	143,90 €	152,00 €
	Sans pré paiement	3,70 €	11,75 €	4,60 €	6,40 €	2,70 €				
Supérieur à 1 000 ou sans quotient	Avec pré paiement	3,70 €	11,75 €	4,60 €	6,40 €	2,70 €	43,35 €	128,50 €	159,90 €	183,00 €
	Sans pré paiement	4,44 €	14,10 €	5,52 €	7,68 €	3,24 €				
Hors commune		Maternelle 10,95 €	20,95 €	9,50 €	13,20 €	5,90 €	89,30 €	268,35 €	324,50 €	382,15 €
		Élémentaire 8,95 €								

En cas d'impayés, les inscriptions aux activités seront bloquées.

Si vous n'avez pas effectué votre pré paiement, une facture de régularisation vous sera envoyée le mois suivant à un tarif majoré.

De même, en cas de dépassement au delà de 19h, un surcoût sera appliqué. En cas de contestation de la facture, ne pas la régler, et prendre contact rapidement avec la régie pour vérification.

SEPTEMBRE 2025	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Quantité	Réservé à l'administration
	1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30		
Accueil de loisirs																								
Repas-Accueil de loisirs																								
Garderie du matin																								
Garderie du soir																								
Post études																								Date :
Restauration scolaire																								Montant total :

Activité à réserver si besoin Vacances scolaires Structures fermées

OCTOBRE 2025	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Quantité	Réservé à l'administration
	1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31		
Accueil de loisirs																									
Repas-Accueil de loisirs																									
Garderie du matin																									
Garderie du soir																									
Post études																								Date :	
Restauration scolaire																								Montant total :	

NOVEMBRE 2025	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Quantité	Réservé à l'administration
	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28				
Accueil de loisirs																								
Repas-Accueil de loisirs																								
Garderie du matin																								
Garderie du soir																								
Post études																								Date :
Restauration scolaire																								Montant total :

FÉRIÉ

Activité à réserver si besoin

Vacances scolaires

Structures fermées

FÉVRIER 2026	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Quantité	Réservé à l'administration
	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27		
Accueil de loisirs																						
Repas-Accueil de loisirs																						
Garderie du matin																						
Garderie du soir																						
Post études																					Date :	
Restauration scolaire																					Montant total :	

Activité à réserver si besoin

Vacances scolaires

Structures fermées

MAI 2026	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Quantité	Réservé à l'administration
	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29		
Accueil de loisirs																							
Repas-Accueil de loisirs																							
Garderie du matin	FÉRIÉ					FÉRIÉ				FÉRIÉ													
Garderie du soir																							
Post études																						Date :	
Restauration scolaire																						Montant total :	

JUIN 2026	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Quantité	Réservé à l'administration
	1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30		
Accueil de loisirs																								
Repas-Accueil de loisirs																								
Garderie du matin																								
Garderie du soir																								
Post études																								Date :
Restauration scolaire																								Montant total :

JUILLET 2026	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Quantité	Réservé à l'administration
	1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31		
Accueil de loisirs																									
Repas-Accueil de loisirs																									
Garderie du matin																									
Garderie du soir																									
Post études																								Date :	
Restauration scolaire																								Montant total :	

AOÛT 2026	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Quantité	Réservé à l'administration	
	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31			
Accueil de loisirs																								Date :
Repas-Accueil de loisirs																								Montant total :

Activité à réserver si besoin

Vacances scolaires

Structures fermées

La réservation ANNUELLE

La réservation annuelle, c'est très pratique !

Vos besoins sont réguliers pour l'année scolaire. Afin de vous épargner une réservation mensuelle et ainsi vous faire gagner du temps, la ville met en place **un système de prélèvement automatique valable à l'année**.

Plus besoin de réserver chaque mois vos activités, vous les définissez en début d'année scolaire et vous êtes ensuite **prélevé automatiquement tous les mois sans avoir de démarche à réaliser**. En cas de changement, vous pouvez modifier vos réservations jusqu'à 7 jours avant, en vous rapprochant du service Relations aux usagers ou en envoyant un courriel à : espacefamille@ville-lesmureaux.fr

Pour bénéficier d'une réservation annuelle, il faut fournir un RIB, une autorisation de prélèvement automatique signée, et compléter le calendrier type pour la période scolaire ainsi que le calendrier des vacances selon vos besoins.

	Semaine paire					Semaine impaire				
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
Restauration scolaire										
Garderie du matin										
Garderie du soir										
Accueil de loisirs										
Repas-Accueil de loisirs										

	1 ^{re} semaine					2 ^e semaine				
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
Accueil de loisirs										
Repas-Accueil de loisirs										

Activité à réserver si besoin

Structures fermées

Les numéros **UTILES**

Restauration scolaire

01 30 91 39 26

Inscriptions :

- Accueils de loisirs
- Accueils périscolaires
- Inscriptions scolaires
- Ramassage scolaire

01 30 91 37 83

01 30 91 37 85

01 30 91 37 81

01 30 91 37 12

PAI - inclusion

01 30 91 39 81

Régie centrale

01 30 91 39 52 / 36 36

Accueil de loisirs maternel Léo-Lagrange

01 30 91 27 87

Accueil de loisirs élémentaire Léo-Lagrange

01 30 91 27 83

Mes notes

Mairie des Mureaux

Place de la Libération BP 2053
78135 Les Mureaux cedex
01 30 91 37 37